

L'Indépendant, 12/03/26

Angoustrine. Travaux de protection des berges : un chantier majeur



La visite de fin de travaux avec à droite le maire Christian Pallarès, le vice-président de l'intercommunalité en charge du grand cycle de l'eau Laurent Leygue et Calvet Lopez, technicien rivière en charge de la compétence GEMAPI à l'intercommunalité Pyrénées-Cerdagne - Frédérique Berlic



Les travaux sur les deux rives de l'Angoustrine ont démarré cet été - Frédérique Berlic



La rivière après les travaux menés durant deux mois et demi. - Frédérique Berlic

Les travaux de protection torrentielle de la rivière l'Angoustrine ont mobilisé 223 000 €. En deux mois et demi, les berges ont été consolidées et végétalisées pour sécuriser la voirie et les habitations voisines.

Un chantier d'envergure de deux mois et demi a été mené sur les rives de la rivière l'Angoustrine. L'objectif des travaux était de conforter et réparer la berge, car la rivière avait progressivement dégradé les ouvrages existants. *"L'objectif était de consolider la protection torrentielle et de sécuriser plusieurs éléments menacés : la voirie communale menant à la filature, la maison attenante et le réseau électrique situé à proximité. Pour cela, nous avons créé un enrochement liaisonné, c'est-à-dire un assemblage de blocs de pierre solidarisés par du béton, afin d'assurer une stabilité durable"* explique Simon Calvet Lopez, technicien rivière en charge de la compétence GEMAPI à l'intercommunalité Pyrénées-Cerdagne. Rive gauche, la berge a été reprofilée et un géotextile a été posé et replanté de végétation pour que la nature reprenne rapidement sa place. *"L'idée était de combiner sécurité et intégration paysagère."* Les travaux ont commencé à la fin de l'été, mais les débits importants du cours d'eau ont compliqué la mise en dérivation. Juste avant le démarrage, la Fédération de pêche a mené une pêche électrique pour déplacer les poissons présents dans la zone.

Consolider la rivière et protéger les infrastructures

Deux entreprises ont été mobilisées : ECM et Areny TP. La maîtrise d'œuvre a été assurée par le RTM (Restauration des Terrains en Montagne) de l'ONF. La maîtrise d'ouvrage revient à la communauté de communes Pyrénées-Cerdagne, qui a financé l'intégralité du chantier, l'enveloppe globale s'élevant à 223 000 € TTC. Ce montant comprend la totalité des travaux, des études préalables à la remise en état des terrains. Dans le cadre de la compétence

GEMAPI, c'est le plus gros chantier réalisé à ce jour. Il s'inscrit dans le programme d'action 2021, qui vise à renforcer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur l'ensemble du territoire. Le maire Christian Pallarès s'est dit *"très satisfait des travaux et nous remercions l'intercommunalité pour son expertise et son accompagnement. Nous n'avons pas les compétences techniques pour gérer ce type de projet. Grâce à la loi de 2018, issue du Grenelle de l'environnement, la solidarité financière entre communes permet de réaliser des travaux de cette ampleur. Sans cette mutualisation, ce serait impossible."* Pour Laurent Leygue, vice-président de l'intercommunalité en charge du grand cycle de l'eau *"Les enjeux climatiques rendent ces actions encore plus nécessaires. Les épisodes de crue sont plus fréquents et plus intenses. Il faut anticiper, renforcer les ouvrages et préserver les zones naturelles qui absorbent les crues. La GEMAPI est un outil essentiel pour cela."*